

**Forum 2009**  
**« Centre commun de recherche INRIA – MICROSOFT »**

**Table ronde**  
**« Recherche publique, recherche privée : un partenariat à systématiser ? »**

**28 janvier 2009**

**Allocution de clôture de Luc Rousseau**

Monsieur le député,

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de me trouver parmi vous, pour clôturer ce forum qui marque les deux premières années du centre de recherche commun INRIA-MICROSOFT RESEARCH.

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence de Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, qui avait prévu d'intervenir devant vous cet après-midi et qui en a finalement été empêchée par les contraintes de son agenda.

\*

**Je souhaiterais en premier lieu, bien sûr, saluer la réussite du centre de recherche commun INRIA-MICROSOFT RESEARCH.** Il y a déjà deux ans que ce centre a été inauguré, en votre présence, cher Michel COSNARD, cher Eric BOUSTOULLER. Je voudrais également saluer la mémoire du regretté Gilles KAHN ; je me souviens des efforts qu'il a déployés, en 2005, pour le lancement de cette initiative. Aujourd'hui, nous constatons tous le dynamisme qui caractérise votre centre de

recherche commun, et l'efficacité du travail de Jean-Jacques LEVY et de son équipe.

En effet, et vos débats l'ont montré, ces deux années ont été riches en résultats scientifiques, favorisés par ce nouveau type de partenariat entre recherche publique et recherche privée. Le centre de recherche commun INRIA-MICROSOFT RESEARCH, fort aujourd'hui de la collaboration de 25 chercheurs de l'INRIA et de 14 chercheurs de MICROSOFT RESEARCH, a réussi des percées significatives, que ce soit dans le domaine de l'informatique de confiance et de la sécurité des logiciels ou dans celui des sciences informatiques, comme en témoigne le nombre de vos publications scientifiques au cours de ces deux années.

Ce n'est certainement qu'un début, le centre ayant pour objectif de se développer davantage, ce qui permettra des travaux de recherche encore plus approfondis sur ces thématiques.

J'ajouterais que le succès du centre de recherche commun contribue de manière très significative au dynamisme du nouvel établissement de l'INRIA à Saclay, auquel le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi attache une importance toute particulière, notamment dans le contexte du pôle de compétitivité mondial SYSTEMATIC.

Enfin, votre succès est d'autant plus important qu'il concerne le domaine du logiciel, très stratégique pour l'ensemble de l'industrie.

\*

**Cette dimension stratégique du logiciel constituera le second point de mon propos.**

Les produits et technologies logiciels jouent en effet un rôle déterminant dans la chaîne de valeur. Au sein de celle-ci, c'est de plus en plus l'innovation apportée par les logiciels qui ouvre le champ aux nouvelles applications, à la fois en termes de produits et de services. Chacun est

bien conscient que les logiciels, et notamment les logiciels innovants, contribuent de manière de plus en plus décisive à la compétitivité des produits et systèmes de la plupart des grandes branches industrielles.

L'une des forces du tissu industriel européen réside dans la présence, par exemple dans l'aéronautique, dans l'automobile, dans les télécommunications ou encore dans l'équipement électrique, d'industriels intégrateurs de niveau mondial. On peut en tirer deux conséquences :

- la première concerne naturellement l'opportunité que cela représente pour le secteur du logiciel ;
- la seconde, tout aussi significative, réside dans l'importance stratégique qu'il y a à garder la maîtrise technologique et industrielle dans le domaine du logiciel ; il y a là, en effet, un enjeu majeur pour l'indépendance technologique des grands systémiers qui font la force de l'industrie européenne.

Vous pouvez donc être convaincus que le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi reconnaît toute la dimension stratégique particulière qui s'attache à ce secteur.

\*

C'est bien une analyse de ce type qui justifie de mobiliser, au titre du soutien à la R&D industrielle, à la fois des instruments horizontaux, comme le crédit d'impôt recherche, et **des outils ciblés sur les priorités stratégiques. Ce sera le troisième point de mon propos.**

Comme vous le savez, la France s'est dotée, à partir de 2008, du mécanisme de crédit d'impôt pour la R&D le plus attractif de l'OCDE. Le principe du dispositif est bien connu de tous : un crédit d'impôt atteignant 30% du volume absolu de dépenses R&D, avec un plafond à 100 M€ de dépenses. Mais il y a, au sein de ce mécanisme, une mesure spécifique sur laquelle je voudrais insister. Il s'agit de la disposition visant à inciter

au développement des partenariats entre recherche publique et recherche privée, avec le doublement des dépenses retenues pour le calcul de l'assiette du CIR, lorsqu'elles correspondent à des dépenses de sous-traitance auprès d'organismes publics de recherche.

**J'en viens maintenant aux outils ciblés sur les priorités stratégiques.**

Ces outils sont ceux du fonds de compétitivité des entreprises, géré par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services. Il s'agit principalement des pôles de compétitivité et des clusters EUREKA. De tels outils d'aide directe permettent de concentrer l'intervention publique sur deux axes prioritaires :

- d'une part, nous nous focalisons sur des projets coopératifs, non seulement entre industrie et recherche publique, ou entre grands groupes et PME, mais aussi très souvent entre industriels situés à différents niveaux de la chaîne de valeur ;
- d'autre part, nous donnons une large priorité aux technologies à caractère générique, jouant un rôle moteur pour l'innovation de la plupart des branches industrielles.

Il n'est donc pas surprenant de constater que le domaine du logiciel détient une place tout à fait privilégiée dans la mise en œuvre de ces outils. On retrouve ainsi :

- l'un des plus importants parmi les clusters EUREKA : ITEA,
- deux des six pôles mondiaux de compétitivité : SYSTEM@TIC et AEROSPACE VALLEY, pour son volet « systèmes embarqués ».

A ce propos, je voudrais dire qu'il est important de faire travailler en réseau les principaux pôles de compétitivité européens, et qu'il faut le développer dans la réalité concrète des projets de R&D coopératifs. Les clusters EUREKA constituent l'instrument privilégié pour cela.

Dans le cas du logiciel, une bonne illustration en est le projet ITEA OPEES, auquel participe l'INRIA, dont l'objectif est d'assurer la pérennité

des technologies d'ingénierie dans le domaine des systèmes embarqués critiques à logiciel prépondérant. Outre les pôles français SYSTEM@TIC, AEROSPACE VALLEY et MINALOGIC, plusieurs pôles européens ont apporté leur soutien à cette initiative : Cenatic et Prometeo en Espagne, SafeTrans en Allemagne et Norway ICT Federation en Norvège.

\*

Vous vous êtes posé la question, au cours de cette table ronde, de savoir si le partenariat entre recherche publique et recherche privée doit être systématisé.

Ma conclusion – et cela ne vous surprendra pas – sera que, oui, bien sûr, ce partenariat doit être systématisé et amplifié, et ce tout notamment dans les domaines technologiques prioritaires pour la compétitivité de notre industrie. Le logiciel figure assurément au premier rang de ces domaines, et le succès du centre de recherche commun INRIA-MICROSOFT RESEARCH montre la voie à suivre en la matière.

C'est bien pour cela que j'ai été particulièrement heureux et honoré de me trouver parmi vous, pour clôturer votre forum.

Je souhaiterais enfin vous confirmer que le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi compte poursuivre son action avec toute la résolution que justifie l'importance des enjeux de votre domaine.

Je vous remercie pour votre attention.